

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 JUIN 2024 A 20 HEURES

Réuni en session ordinaire suite à convocation du vendredi 31 mai 2024.

Présents : Françoise BARRET, Blandine CHRISTIAENS, Denis DEBATISSE, Philippe DUCREUX, Gilles GOUTAUDIER, Lucas LAPANDÉRY, Pierrick PARDON.

Absents excusés : Fabienne CADORIN, Laurence HAUG, Jean-Louis LECHERE, Séverine PERRIN, Edwige VINCENT.

Secrétaire de séance : Pierrick PARDON.

Le quorum étant atteint, le Maire constate que l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du lundi 15 avril 2024
2. Avis du Conseil sur une installation classée ICPE à St-Germain-Lespinnasse
3. Questions diverses

1 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du lundi 15 avril 2024.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Avis du Conseil sur une installation classée ICPE à St-Germain-Lespinnasse.

Objet : avis du conseil sur l'installation à Saint-Germain-Lespinnasse d'une plateforme de stockage de digestats solides provenant de l'unité de méthanisation de Roanne.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la société de travaux agricoles et de travaux publics ZEM 33 TRANS AGRI TP localisée à Saint-Germain-Lespinnasse souhaite accueillir et stocker des digestats solides avant épandage sur des parcelles agricoles provenant de l'unité de méthanisation de Roanne.

Ce projet a fait l'objet de la part de la société ZEM 33 d'une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et a été soumis à une enquête publique qui a eu lieu du 19 avril au 17 mai 2024 à la mairie de Saint-Germain-Lespinnasse.

La commune de Saint-Haon-le-Vieux étant localisée dans le périmètre proche est invitée à donner son avis sur le projet et à le communiquer à l'autorité préfectorale.

Le Maire présente le projet aux élus et le soumet ensuite au débat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 5 voix pour et 2 absentions :

- Emet un avis favorable à l'installation d'une plateforme de stockage de digestats solides par la société ZEM

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

3 – Questions diverses

- Le point est fait sur l'avancement des travaux de l'église. L'entreprise Rolland a fourni un devis de 6948 € TTC pour l'installation d'un ensemble WC et lavabo sous l'escalier qui monte au clocher. Nous attendons un devis complémentaire pour la plomberie ainsi que le devis de raccordement aux eaux usées de RdE.
- On signale une fuite dans la grotte ainsi qu'un pot de fleurs abîmé.
- La société IVECO a été choisie pour la fourniture du camion pour nos agents. Le véhicule d'un montant de 43.000 € HT sera financé en crédit-bail, avec un rachat en fin de contrat pour un montant de 1% de sa valeur, soit 430 € HT.
- Il a été décidé de faire visiter le chantier de l'église lors des journées du patrimoine des 21 et 22 septembre. Une réunion avec toutes les parties prenantes sera programmée sans délai.
- Le point est fait par Lucas sur les demandes du Conseil Municipal Enfants. Le poulailler semble compliqué à mettre en place. Il sera installé avant la fin de cette année un panneau collecteur de chewing-gum.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H15.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 4 juillet 2024 à 20 heures.

Le Maire,

Gilles GOUTAUDIER

Le Secrétaire de séance,

Pierrick PARDON